Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 069-216902569-20250327-V_DEL_250327_17-DE

MÉTROPOLE DE LYON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance de **27 mars 2025**

Membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
43	30	4	9

Date de convocation le **21 mars 2025**

Présidente : Madame La Maire Hélène **GEOFFROY**

Secrétaire : Madame Antoinette **ATTO**

V_DEL_250327_17

Jumelage avec Mazarrón (Espagne)

Rapporteure : Madame la Maire

Présents :

Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Joëlle **GIANNETTI**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Abdoulaye **SOW**, Audrey **WATRELOT**, Richard **MARION**, Ange **VIDAL**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**

Procurations :

Yvette **JANIN** donne pouvoir à Régis **DUVERT**, Liliane **GILET-BADIOU** donne pouvoir à Muriel **LECERF**, Fréderic **KIZILDAG** donne pouvoir à Stéphane **GOMEZ**, David **LAÏB** donne pouvoir à Eric **BAGES-LIMOGES**

Absents :

Ahmed **CHEKHAB**, Harun **ARAZ**, Nacera **ALLEM**, Nordine **GASMI**, Mustapha **USTA**, Sacha **FORCA**, Carlos **PEREIRA**, Maoulida **M'MADI**, Thierry **ELIEN**

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 069-216902569-20250327-V_DEL_250327_17-DE

Mesdames, Messieurs,

La Municipalité propose un jumelage entre la ville de Vaulx-en-Velin et la ville de Mazarrón qui s'inscrit dans une volonté partagée de renforcer les liens d'amitié entre les deux collectivités en favorisant des échanges entre les habitants et en développant des projets communs dans les domaines culturels, éducatifs, sportifs, économiques, associatifs et du développement durable.

Mazarrón est une municipalité de la région de Murcie sur la Costa Càlida au sud-est de l'Espagne qui se caractérise par un passé minier et une tradition de pêche. Cette municipalité se compose de divers villages et de deux noyaux principaux : le Port de Mazarrón, où se trouvent les ports, les plages et sa capitale qui se trouve à 3 km de la Cité.

Mazarrón a une surface de 318 km² et plus de 35 000 habitants.

L'histoire qui unit les deux territoires est marquée par des liens forts, notamment à travers les migrations et les périodes de solidarité entre les populations. Ainsi le rapprochement entre nos deux villes a été rendu possible par les membres du cercle Franco espagnol, association très ancienne sur Vaulx-en-Velin. L'histoire de ses membres est liée à la région de Murcie. Ce rapprochement s'appuie sur une mémoire collective qu'il convient de préserver et de transmettre aux générations futures. Le jumelage permettra ainsi d'organiser des événements et des initiatives en lien avec cette histoire commune, tout en créant des opportunités de coopération et de partage entre les citoyens des deux Villes.

Dans ce cadre, des actions concrètes seront mises en place afin de favoriser le développement des échanges culturels, notamment par l'organisation de rencontres artistiques, de festivals et de manifestations mettant en valeur le patrimoine des deux Villes. Le volet éducatif et jeunesse occupera également une place importante, avec des projets de partenariats entre établissements scolaires, des échanges linguistiques et des travaux communs sur la mémoire historique. Le partenariat encouragera également le rapprochement entre les acteurs économiques et touristiques pour promouvoir les savoir-faire locaux et développer des collaborations durables.

Une charte de jumelage a été élaborée afin d'encadrer et de structurer ces engagements réciproques. Cette charte fixe les principes de coopération entre les deux municipalités et définit les axes prioritaires sur lesquels reposera ce partenariat. Elle témoigne de la volonté commune de s'engager dans une relation durable et constructive, fondée sur l'échange, la solidarité et les valeurs européennes.

Ceci étant exposé, il vous est proposé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- approuver le jumelage avec la ville de Mazarrón ;
- adopter la charte jointe à la délibération ;
- autoriser Madame la Maire à signer la charte.

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 069-216902569-20250327-V_DEL_250327_17-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir délibéré, décide,

- d'approuver le jumelage avec la ville de Mazzaron ;
- d'adopter la charte jointe à la délibération ;
- d'autoriser Madame la Maire à signer la charte.

Suffrages exprimés	**34**	
Vote(s) Pour	**34**	Hélène **GEOFFROY**, Stéphane **GOMEZ**, Kaoutar **DAHOUM**, Matthieu **FISCHER**, Muriel **LECERF**, Philippe **MOINE**, Myriam **MOSTEFAOUI**, Antoinette **ATTO**, Régis **DUVERT**, Nadia **LAKEHAL**, Michel **ROCHER**, Josette **PRALY**, Patrice **GUILLERMIN-DUMAS**, Nassima **KAOUAH**, Pierre **DUSSURGEY**, Fatma **FARTAS**, Yvette **JANIN**, Joëlle **GIANNETTI**, Liliane **GILET-BADIOU**, Eric **BAGES-LIMOGES**, Véronique **STAGNOLI**, Dehbia **DJERBIB**, Charazède **GAHROURI**, Christine **JACOB**, Abdoulaye **SOW**, Fréderic **KIZILDAG**, David **LAÏB**, Audrey **WATRELOT**, Richard **MARION**, Ange **VIDAL**, Christine **BERTIN**, Monique **MARTINEZ**, Karim **BALIT**, Soufia **MAAROUK**
Vote(s) Contre	**0**	
Abstention(s)	**0**	
Ne prend pas part au vote	**0**	

Ainsi fait et délibéré le jeudi 27 mars 2025.

Signé par : Hélène GEOFFROY
Date : 03/04/2025
Qualité : La Maire

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

La secrétaire de séance

Antoinette ATTO

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 069-216902569-20250327-V_DEL_250327_17-DE

Charte de jumelage entre les villes de Mazarrón (Espagne) et Vaulx-en-Velin (France)

Préambule

Partant de l'histoire du peuplement de **Vaulx-en-Velin**, façonnée par des vagues migratoires successives qui ont profondément marqué son identité,
Reconnaissant le rôle significatif des travailleurs espagnols et de leurs familles, qui, dès les grandes migrations du XXe siècle, ont contribué à bâtir la ville,
S'appuyant sur une histoire commune entre les deux territoires, notamment à travers les liens familiaux et amicaux tissés par les nombreux Vaudaises et Vaudais originaires de **Mazarrón** et de ses environs,

Une mémoire partagée et des liens historiques

Les deux villes reconnaissent l'importance de **préserver et valoriser leur mémoire collective**, témoignant de l'arrivée de familles espagnoles à Vaulx-en-Velin, venues chercher une vie meilleure et ayant enrichi la vie locale par leur culture, leur travail et leur engagement. Ce jumelage est une occasion de célébrer cette mémoire commune pour la transmettre aux générations futures, tout en honorant les parcours de vie de celles et ceux qui ont été les bâtisseurs de ce lien unique entre **Mazarrón** et **Vaulx-en-Velin**.

L'implication des habitants et du tissu associatif

Convaincues que les relations humaines sont au cœur de tout rapprochement entre territoires, les deux villes saluent le rôle central joué par l'**Association Franco-Espagnole** dans la préservation des traditions et dans le renforcement des relations entre les habitants des deux communes. Cette association dynamique a œuvré avec détermination pour maintenir les liens culturels, linguistiques et historiques, permettant aux **Vaudaises et Vaudais** d'origine espagnole de rester connectés à leurs racines tout en s'intégrant pleinement à la vie locale.

Grâce à cette **implication citoyenne**, ce jumelage s'inscrit dans une démarche participative, où les habitants sont les premiers acteurs de cette coopération.

Des objectifs partagés pour l'avenir

Les villes de **Mazarrón** et de **Vaulx-en-Velin** s'engagent à :

1. **Valoriser l'histoire commune et le devoir de mémoire** :
    - Mettre en place des actions pour rappeler les contributions des migrants espagnols dans la construction de Vaulx-en-Velin,
    - Organiser des rencontres, des expositions et des témoignages autour des parcours des familles espagnoles,
    - Intégrer cette mémoire dans les projets éducatifs, culturels et historiques des deux communes.
2. **Renforcer les échanges culturels et humains** :
    - Développer des événements culturels communs célébrant les traditions espagnoles et françaises (fêtes, gastronomie, musique, danse),
    - Encourager les échanges scolaires et universitaires entre les jeunes des deux villes pour favoriser l'apprentissage des langues et la compréhension mutuelle,

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 069-216902569-20250327-V_DEL_250327_17-DE

- Créer des partenariats entre les associations sportives, culturelles et artistiques des deux territoires.

3. **Promouvoir la coopération économique et sociale** :
   - Faciliter les échanges d'expériences et de bonnes pratiques dans les domaines de l'emploi, de l'économie locale et de la transition écologique,
   - Explorer des initiatives conjointes pour soutenir l'artisanat, le commerce local et les innovations durables,
   - Mettre en place des projets solidaires au service des populations des deux villes.
4. **Conforter l'idéal européen** :
   - Réaffirmer notre appartenance commune à l'**Union Européenne** comme espace de paix, de solidarité et de coopération,
   - Soutenir les valeurs européennes de fraternité, de tolérance et d'ouverture aux autres,
   - Contribuer à l'édification d'une Europe où les citoyens, les territoires et les cultures se rapprochent et coopèrent.

Engagement solennel des deux communes

Les villes de **Mazarrón**, représentée par Monsieur le Maire **Ginès CAMPILLO MENDEZ**
et de **Vaulx-en-Velin**, représentée par Madame la Maire **Hélène GEOFFROY**,

S'engagent, par la signature de cette charte de jumelage, à :

- Pérenniser cette relation fraternelle fondée sur l'histoire commune et la mémoire partagée,
- Développer des projets concrets et durables dans les domaines culturel, éducatif, économique et social,
- Faire vivre ce jumelage grâce à la participation active des habitants, des associations et des institutions locales.

Cette charte symbolise la volonté commune des deux villes de renforcer leurs liens dans un esprit de fraternité, de coopération et de transmission de leur histoire partagée, au service d'un avenir commun plus solidaire et plus humain.

Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le
ID : 069-216902569-20250327-V_DEL_250327_17-DE